cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Louis-Vincent Bouffard Desrosiers
https://www.cadre21.org/membres/5cd5ebe152dac5ef2c1afe0d

Date d'obtention : 2024-10-11 15:53:33

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il est important de parler et rassurer la victime et l'auteur du signalement. Par la suite, il faut évaluer l'incident en posant des questions sans jugement et remplir la grille d'évaluation de l'incident pour en vérifier l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue des dégats. Ensuite, il sera important de vérifier les informations (autres jeunes impliqués, témoins). Si l'analyse tire à une conclusion de gestes malveillants, il faut contacter le service de police immédiatement. Il faut aussi confisquer l'appareil électronique si nous avons un doute qu'il y a des images de pornographie juvénile. Ensuite, nous devons parler à l'investigateur pour avoir sa version. Nous jugeons ensuite s'il s'agit d'une situation impulsive ou malveillante.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Rencontrer l'auteur du signalement en premier lieu
Ne jamais regarder les preuves et rassurer la victime qu'on la croit
L'école n'est pas mandataire du service de police
Il est important de bien suivre les étapes du protocole Sexto
Valider les informations auprès des personnes concernés (témoins, victimes, auteurs)

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape 3, car c'est cette étape qui permet de mieux évaluer/analyser s'il s'agit d'un geste malveillant/criminelle ou impulsif. Si c'est un geste malveillant il ne faut pas contacter la grille avec l'investigateur et contacter la police.